



Cour constitutionnelle

Nouveaux arrêts prononcés

Numéro d'arrêt : 168/2022

Date d'arrêt : 22/12/2022

Numéro(s) de rôle : 7563

Procédure : Question préjudicielle

Norme(s) contrôlée(s) : Lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973 (article 17, § 7)

Mots-clés : Conseil d'État - Procédure devant la section du contentieux administratif - Requête en annulation - Présomption de désistement d'instance - Absence de demande de poursuite de la procédure après un arrêt de rejet de demande de mesures provisoires introduite en extrême urgence contre un acte dérivé de l'acte initialement attaqué

Dispositif(s) : Non-violation

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2022/2022-168f.pdf>

Numéro d'arrêt : 169/2022

Date d'arrêt : 22/12/2022

Numéro(s) de rôle : 7613

Procédure : Questions préjudicielles

Norme(s) contrôlée(s) : Loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994 (article 105, tel que cet article a été remplacé par la loi-programme du 10 août 2015)

Mots-clés : Sécurité sociale - Assurance maladie-invalidité - Incapacité de travail - Indemnités - Suspension de l'octroi pendant une période d'incarcération

Dispositif(s) : Non-violation (article 105, alinéa 1er, de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, tel qu'il a été modifié par l'article 21 de la loi-programme du 10 août 2015)

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2022/2022-169f.pdf>

Communiqué de presse : <https://www.const-court.be/public/f/2022/2022-169f-info.pdf>

Numéro d'arrêt : 170/2022

Date d'arrêt : 22/12/2022

Numéro(s) de rôle : 7626 • 7635 • 7641

Procédure : Questions préjudicielles

Norme(s) contrôlée(s) : Loi du 15 mai 2007 « relative à la sécurité civile » (articles 182 et 187)

Mots-clés : Sécurité civile - Circonstances dangereuses - Protection de la population - Mesures visant à lutter contre la propagation du COVID-19 - 1. Habilitation au ministre - 2. Poursuites et sanctions - Circonstances atténuantes

Dispositif(s) : 1. Non-violation (articles 182, alinéa 1er, et 187, alinéa 1er, de la loi du 15 mai 2007)

2. La deuxième question préjudicielle dans les affaires nos 7635 et 7641 est irrecevable (en ce qu'elle porte sur la compatibilité de l'article 182 de la loi du 15 mai 2007 avec les articles 10 et 11 de la Constitution, lus en combinaison avec l'article 14 de la Convention européenne des droits de l'homme)

3. Non-violation (article 182 de la loi du 15 mai 2007, en ce qu'il n'entoure pas de garanties procédurales ni d'un contrôle parlementaire *a posteriori* les mesures prises par le ministre de l'Intérieur sur la base de cette disposition)

4. Violation (article 187, alinéa 1er, de la loi du 15 mai 2007, lu en combinaison avec l'article 100 du Code pénal, en ce qu'il s'applique au refus ou à la négligence de se conformer à un arrêté ministériel qui, pris

en application de l'article 182, alinéa 1er, de la loi du 15 mai 2007, porte des mesures d'urgence visant à limiter la propagation du coronavirus COVID-19, en ce qu'il ne permet pas au juge compétent pour connaître des infractions qu'il instaure de tenir compte de circonstances atténuantes à l'égard des faits dont il est saisi)

5. Non-violation (article 187, alinéa 1er, de la loi du 15 mai 2007, en ce qu'il traite la personne qui néglige de se conformer aux mesures ministérielles prises en application de l'article 182, alinéa 1er, de la loi du 15 mai 2007 de la même manière que la personne qui refuse de se conformer à ces mesures)

6. Les trois dernières questions préjudicielles dans les affaires nos 7635 et 7641 sont irrecevables

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2022/2022-170f.pdf>

Numéro d'arrêt : 171/2022

Date d'arrêt : 22/12/2022

Numéro(s) de rôle : 7877

Procédure : Demande de suspension

Norme(s) contrôlée(s) : Décret de la Région wallonne du 22 septembre 2022 « relatif à la suspension de l'exécution des décisions d'expulsions administratives et judiciaires »

Mots-clés : Logement - Région wallonne - Locataire - Expulsion - Interdiction temporaire des expulsions domiciliaires - Crise énergétique

Dispositif(s) : Rejet de la demande de suspension

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2022/2022-171f.pdf>